

désireux de servir le bien commun; un pays où l'homme pourrait satisfaire ses aspirations les plus profondes et y vivre ses plus beaux rêves; un pays où les hommes et les femmes pourraient vieillir en l'absence de toute crainte.

Ce ne sont pas là les paroles d'un homme incapable d'envisager l'avenir avec optimisme. A mesure que nous approchons du début d'une campagne électorale générale, nous entendons les propos d'un gouvernement qui doit s'adresser à lui-même des éloges fallacieux et, sans aucun doute, rechercher un courage affecté pour faire face aux électeurs. Le ton a été donné par le motionnaire de l'Adresse en réponse au discours de trône et repris par le premier ministre. Ils ne trouvent personne pour les louer, sinon eux-mêmes.

Le premier ministre nous a dit que lui et ses ministres étaient des durs. Oui, le premier ministre a été dur quand il a menacé de botter le derrière d'un jeune gars. Il a été dur lorsque, bien au chaud dans une voiture confortable, il a lancé des injures à des ouvriers en grève qui faisaient du piquetage par un froid sibérien. Le gouvernement a été dur pour les vieillards, les anciens combattants et les chômeurs, qui ne peuvent pas obtenir les secours auxquels ils ont droit. Oui, nous avons un gouvernement dur; difficile à atteindre, difficile à convaincre de l'inefficacité de sa politique et dur à la détente, tant pour les agriculteurs de l'Ouest que pour les gouvernements provinciaux et municipaux. Oui, nous avons un gouvernement dur, pour le Canada et pour les Canadiens, mais il ne l'est pas quand il le faudrait. Il n'est pas dur quand il s'agit de régler des grèves touchant les services essentiels qui paralysent la nation et engendrent misères et souffrances. Dans un domaine où la dureté s'impose et où elle est souhaitée, où la nation réclame des actes, on les a attendus en vain.

L'époque des grèves dans les services essentiels est révolue. Il faut trouver une formule plus humaine. Dans les services gouvernementaux, ces grèves n'ont tout simplement pas réussi. Elles ont transformé les services postaux en l'ombre de ce qui fut autrefois un service efficace. Elles n'ont rien donné aux contrôleurs du trafic aérien qui ont dû, en fin de compte, recourir à l'arbitrage obligatoire. Elles prouvent leur inefficacité dans la grève actuelle des techniciens. Aujourd'hui, comme nous l'avons appris par la grève des mineurs en Grande-Bretagne, elles peuvent détruire la vitalité d'une nation. Dans le secteur public, il n'y a plus de témoins des grèves. Ces grèves n'ont plus de gagnants.

C'est sans doute pourquoi M. George Meany, vraisemblablement la plus grande autorité en Amérique du Nord sur les effets des grèves, a déclaré qu'il faut trouver une autre solution. Pour hâter l'abolition des grèves dans les services essentiels, je me propose de présenter un bill à la Chambre tendant à abolir le droit de grève des fonctionnaires fédéraux dont le travail est jugé vital pour le bien commun de la nation. J'espère que tous les députés l'appuieront. On aurait pu croire que le gouvernement actuel ouvrirait les yeux lorsque George Meany a déclaré que l'époque de la grève dans les services essentiels était révolue. Mais non. Le gouvernement est tellement buté lorsqu'il s'agit d'innover dans l'intérêt du pays qu'il s'écoulera probablement encore six mois avant qu'il ne comprenne et alors, si Dieu le veut, il ne sera plus en mesure d'agir.

Je voudrais maintenant parler de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage. C'est une bonne loi en dépit de ses lacunes auxquelles on peut remédier moyennant certains amendements. Une seule raison explique actuellement l'inefficacité qui existe en ce qui concerne le versement des

des prestations; c'est l'incompétence du gouvernement. Le gouvernement voulait tellement se flatter qu'il n'a pas pris le temps de renseigner les employés de la Commission d'assurance-chômage ou ceux qui réclameraient des prestations au sujet de l'application de la nouvelle loi. Personne ne me fera croire que les fonctionnaires de la Commission d'assurance-chômage n'auraient pu exécuter ce travail avec compétence et efficacité s'ils avaient eu les moyens de s'y préparer. Le gouvernement a choisi plutôt d'imposer le nouveau régime au Canada, tandis que l'ancien était encore en vigueur et qu'il l'est encore.

Cela oblige aussi la Commission d'assurance-chômage à confier les deux systèmes, l'ancien et le nouveau, à un ordinateur sans établir un système de renvois qui aurait signalé les cartes mal remplies. Voilà qui a conduit une armée de chômeurs aux portes des bureaux d'assistance sociale dans tout le pays, parce que ces sans-emploi sont sans argent et ne peuvent toucher les prestations auxquelles ils ont droit. On a forcé le personnel de la Commission d'assurance-chômage à travailler un nombre d'heures impossible pour tenter de remettre de l'ordre dans ce fouillis, au risque d'en faire une dépression nerveuse. Et qu'est-ce qu'on nous déclare? On nous a parlé de la vive sympathie que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Mackasey) éprouvait pour ses concitoyens. Voilà, semble-t-il, ce que le chômeur doit mettre sur sa table en guise de nourriture. C'est presque aussi tragique que le sort des milliers de travailleurs qui ont été mis à pied par une intervention directe du gouvernement. Mais si vous regardez à la télévision la réclame qui célèbre les mérites de cette nouvelle loi sur l'assurance-chômage, vous comprendrez quelle source de richesse elle représente pour le travailleur canadien. Cela fait partie de l'utopie de MM. Trudeau et Mackasey mais n'a aucun rapport avec la réalité, sauf dans leur imagination.

Que dire de l'inégalité régionale? C'est comme pour la société juste, il vaudrait mieux ne pas en parler. Après tout, ce n'était qu'un slogan pour la dernière campagne électorale. Il y en aura d'autres cette année. Dans les provinces de l'Atlantique nous avons une consolation. C'est une triste consolation, mais c'est la seule qu'on a. L'inégalité régionale est plus grande aujourd'hui qu'en 1968 pour l'ensemble du Canada. Ainsi, une plus grande proportion de la population se trouve actuellement dans une situation absolument semblable à celle qu'ont connue les provinces de l'Atlantique depuis de nombreuses années. En fait, cette situation s'est répandue comme la peste d'un bout à l'autre du pays. Il est difficile d'imaginer des taux de chômage de l'ordre de 18 p. 100, mais c'est le triste cas de l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve actuellement.

Si le gouvernement avait sincèrement voulu résoudre les problèmes des Maritimes, le projet énergétique de Fundy lui en aurait donné l'occasion. Je sais que le président Roosevelt était entouré d'économistes du type de ceux que l'on trouve à Ottawa à l'heure actuelle; ce sont ceux-là qui étaient figés de frayeur et ne cessaient de rappeler les taux d'intérêt alors que Roosevelt mettait en œuvre son programme New Deal et créait la Tennessee Valley Authority. Il ne s'est pas occupé d'eux et c'est ce que le gouvernement canadien aurait dû faire. Mais plutôt, le gouvernement n'a même pas réussi à nommer des spécialistes auprès du comité chargé de réviser le rapport de l'office des programmes qui a procédé à l'examen initial du projet de Fundy. Il est clair que le gouvernement n'a pas le temps de s'occuper de Fundy parce que les mandarins en ont décidé ainsi.